



# REGLEMENT VTT XC Thierry CHENEVIER 6 juin 2021

## 1. Définition :

VTT Passion organise le dimanche 06 Juin 2021 une compétition format XCO sur la propriété Veron (SCA le Diahot) à Ouatom commune de La Foa.

A l'issue de celle-ci aura lieu une épreuve pour les jeunes (une partie du parcours adulte) et une randonnée VTT (même parcours que les adultes).

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement ainsi que le règlement de la COUPE de XC NC 2021 et s'engage à le respecter.

## 2. Participation :

L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés. Ces derniers devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins de 1 an, et souscrire à une licence à la journée de 1500 XPF. A noter que ce système de licence à la journée n'est valable que trois fois dans l'année.

Seuls les enfants licenciés peuvent participer à l'épreuve chronométrée. L'épreuve XCO est réservée aux VTT musculaires. Les VTTAE ne sont admis que pour la randonnée l'après-midi. Ils doivent fournir l'attestation de conformité à faire remplir par le revendeur dudit VTTAE (Obligation fédérale).

Selon la fiche réglementaire FFC à fournir impérativement lors de l'émargement.

## 3. Catégories d'âges :

Ce sont celles décrites dans la réglementation de la coupe NC.

## 4. Circuits :

Pour les cadets et au-delà l'épreuve se déroulera sur une boucle de 5,6 Km environ à effectuer plusieurs fois en fonction de sa catégorie d'âge. Dans le respect des temps de courses établis par la FFC.

Le ravitaillement est permis seulement en zone technique située près de la zone départ également utilisable comme zone d'assistance technique. Des contrôles de passage seront établis sur la ligne d'arrivée/ départ.

Le non-respect du parcours, prise de raccourci, circulation dans le sens inverse du circuit ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage par rapport aux autres concurrents entraînera une mise hors course.

Une épreuve enfants 6-12 ans sera proposée sur un parcours de 1,5 Km environ en accord avec la réglementation FFC. L'accès aux parents sur le parcours est interdit lors de la course des enfants.

Une formule randonnée libre sera proposée sur le grand circuit, l'après-midi.

Les enfants en deçà de minime ne peuvent pas faire la rando sur le parcours de 5km.

## 5. Inscriptions :

Tous les engagements s'effectuent en ligne via le site INLIVE.NC avant le mercredi (02/06/2021) précédent l'épreuve, à minuit.

## 6. Tarifs :

Enfants	1.000 XPF
Cadets/Juniors licenciés	2.000 XPF
Adultes licenciés	3.500 XPF
Non licenciés	5.000 XPF
Randonnée (redevance Comité incluse)	2.000 XPF

## 7. Matériel, Equipement :

Les seuls vélos admis seront ceux répondant aux normes FFC et UCI en vigueur.

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité du matériel qu'ils utilisent.

Le port du casque rigide avec jugulaire attachée et les chaussures fermées sont obligatoires.

Le port des gants est fortement conseillé. Un contrôle technique portant sur le vélo et l'équipement du compétiteur sera effectué avant le positionnement en zone de départ.

## 8. Déroulement de l'épreuve :

Aucun engin suiveur n'est autorisé sur le parcours hormis ceux identifiés par l'organisation.

Tout concurrent rattrapé doit céder le passage sous peine de pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course.

**Le jet de tout déchet (papiers, emballage, chambre à air et autres objets...) sur le parcours entraînera une mise hors course.**

## 9. Réclamations :

Toutes les réclamations sont soumises à dépôt. Quelles concernent le déroulement de l'épreuve, le comportement des autres concurrents ou le classement, elles devront être formulées dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve.

Si besoin, le collègue d'arbitre et commissaire assisté du Directeur de Course du Responsable Sécurité et du Président de l'association organisatrice se réunit sur place pour statuer immédiatement et entend le ou les coureurs et cela quelque soit le motif.

## 10. Horaires Prévus :

07h30 – 08h30	Reconnaissance parcours compétiteurs
09h00	Départ course
11h30	Départ course enfants

Remise des prix à partir de 12h00

Entre 12h00 et 13h30 : Repas champêtre avec les bénévoles de l'association organisatrice qui pourra mettre à disposition sa plancha.

A l'issue, Randonnée libre